

NOTRE OFFRE

Remise de 15% sur votre contrôle technique

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREMIER CONTRÔLE TECHNIQUE

Véhicule : MERCEDES BENZ CLASSE C

Immatriculé : IT-186-RT

M. AUTO'NOME Fca

14 rue Barthélémy Thimonnier
42300 MABLY

Chère cliente, cher client,

Votre véhicule aura 4 ans au mois de février 2026. Nous vous rappelons que tout véhicule doit faire l'objet d'un contrôle technique automobile dans les six mois précédent l'expiration d'un délai de quatre ans, à compter de la date de sa première mise en circulation.

Par conséquent, votre véhicule devra être contrôlé courant février 2026 dans un centre de contrôle agréé (avant la date de première immatriculation mentionnée sur votre carte grise). A cette occasion, notre centre de contrôle sera heureux de vous faire profiter de son tarif promotionnel avec une remise de 15% pour votre véhicule essence ou diesel, voiture particulière ou utilitaire léger.

Retrouvez nous dans l'un de nos deux centres :

CONTROLE TECHNIK MORNE DE ZES - RD 15 MORNE DES ESSES - 97230 STE MARIE - 05.96.52.15.69

ou

JS CONTRÔLE - POINTE BENIE FONDS ST JACQUES - 97230 STE MARIE - 05.96.67.26.59

Nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone ou directement sur notre site internet afin de réserver le créneau horaire qui vous convient le mieux.

Soucieux de votre sécurité, notre personnel reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le responsable de centre

CONTROLE TECHNIK MORNE DE ZES - RD 15 MORNE DES ESSES - 97230 STE MARIE - société immatriculé au RCS de n°SIRET 81496092800020

*sauf 4X4, SUV, camping-car, gros utilitaires, véhicules gaz et véhicules hybrides/électriques



Courrier envoyé par la SAS AUTO'NOME, titulaire de la licence de réutilisation d'informations publiques N°B127

Ce message vous est adressé à l'aide des informations du Système d'Immatriculation des Véhicules (articles L.330-5 du code de la route). Si vous ne souhaitez pas recevoir de ces messages, il vous suffit de vous adresser à la préfecture du département de votre choix pour vous opposer à la réutilisation de vos données personnelles et de prospections commerciales.

